



#### Observatoire de la laïcité : l'annonce de François Hollande



Mehdi Ouraoui, secrétaire national du PS à la laïcité

À l'occasion de l'anniversaire de la loi de 1905, le Président de la République a annoncé la mise en place en 2013 de l'Observatoire national de la laïcité, chargé notamment de faire des propositions sur les enseignements de morale laïque. Le Parti socialiste « se réjouit de cet acte concret pour faire progresser la laïcité dans notre pays, à l'heure où la crise nourrit les tentations individualistes et communautaristes, et alors que les discours extrémistes menacent de diviser les Français, a réagi le nouveau secrétaire national à la laïcité, Mehdi Ouraoui. Pour les socialistes la laïcité peut, plus que jamais, être un formidable bonheur collectif et nous refusons que cette valeur fondamentale soit falsifiée ou dévoyée par l'extrémisme et l'intolérance. Le PS apportera son entier soutien et sa contribution à toutes les initiatives qui renforceront la laïcité et la fraternité dans notre pays », conclut Mehdi Ouraoui.

propositions sur les enseignements de morale laïque. Le Parti socialiste « se réjouit de cet acte concret pour faire progresser la laïcité dans notre pays, à l'heure où la crise nourrit les tentations individualistes et communautaristes, et alors que les discours extrémistes menacent de diviser les Français, a réagi le nouveau secrétaire national à la laïcité, Mehdi Ouraoui. Pour les socialistes la laïcité peut, plus que jamais, être un formidable bonheur collectif et nous refusons que cette valeur fondamentale soit falsifiée ou dévoyée par l'extrémisme et l'intolérance. Le PS apportera son entier soutien et sa contribution à toutes les initiatives qui renforceront la laïcité et la fraternité dans notre pays », conclut Mehdi Ouraoui.

# La laïcité, notre devenir

**S**oyons républicains en redonnant à la laïcité la place fondamentale qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Pour le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, la laïcité sera plus qu'un bruit de fond ou qu'une question rituelle. Les acquis de la III<sup>e</sup> République sur l'école ainsi que la loi de 1905 ont été gravement remis en question sous la présidence Sarkozy : la laïcité de l'État à travers le discours de Latran, l'école publique à travers la loi Carle.

Depuis l'élection de François Hollande, des initiatives positives ont d'ores et déjà été prises. La dernière en date est l'annonce de la mise en place en 2013 de l'Observatoire national de la laïcité qui suit les profondes réformes annoncées par Vincent Peillon : l'introduction, à la rentrée 2014, de la "morale laïque" à l'école et la création des écoles supérieures de professorat et de l'éducation, héritières du riche passé des Écoles normales.

Des chantiers restent en attente : la constitutionnalisation de la loi de 1905 en évitant l'exception du concordat ; le droit de mourir dans la dignité qui ne recueille pas l'accord de la hiérarchie catholique mais est majoritaire dans l'opinion.

Pour les élus municipaux, la laïcité est présente dans le quotidien. La loi de 1905 est claire : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ».



Par conséquent, les élus doivent résister aux pressions diverses qui s'exercent pour éviter les accommodements avec la loi en matière de lieux de culte. L'hypocrisie a dominé ces dernières années, tant en ce qui concerne les subventions aux constructions de mosquées ou de cathédrales. La meilleure façon de traduire l'hommage rendu par François Hollande

lors de son élection envers Jules Ferry est de revenir sur la loi Carle, de restaurer la primauté de l'école de la République et de dispenser les municipalités d'une contrainte aberrante de financement des écoles privées.

Enfin, un point n'est pas souvent évoqué au rang des grandes réformes mais il est pourtant important : notre République demande à ceux qui la représentent, élus ou fonctionnaires de ne pas manifester leurs convictions religieuses à l'occasion de manifestations publiques. Qu'un Préfet, en costume de ville, assiste à une cérémonie religieuse, c'est sa liberté. Qu'un Préfet, en uniforme et porteur des insignes de la République fasse de même, est contraire au principe de neutralité de l'État.

La République laïque est un tout. Pour les grandes questions et pour les détails, elle est notre passé mais est aussi notre devenir.

**Christian Bataille,**  
député du Nord

### Sommaire

#### ▷ Laïcité

- A Evreux, la laïcité au quotidien
- Patrick Kessel : la laïcité, outil pour rassembler
- Mission laïcité du Haut Conseil à l'intégration : entretien avec Alain Seksig
- Les 3<sup>es</sup> Rencontres du groupe socialiste à l'Assemblée nationale

#### ▷ Territoires

- Politique de la ville : mobilisation des élus urbains

#### ▷ Actu

- Le lancement de la campagne du PS en faveur du mariage pour tous

#### ▷ L'élue de la semaine

- Carole Delga